

Marking notes Remarques pour la notation Notas para la corrección

November / Novembre / Noviembre 2016

French / Français / Francés B

Higher level Niveau supérieur Nivel superior

Paper / Épreuve / Prueba 2



These marking notes are **confidential** and for the exclusive use of examiners in this examination session.

They are the property of the International Baccalaureate and must **not** be reproduced or distributed to any other person without the authorization of the IB Assessment Centre.

Ces remarques pour la notation sont **confidentielles**. Leur usage est réservé exclusivement aux examinateurs participant à cette session.

Ces remarques sont la propriété de l'Organisation du Baccalauréat International. Toute reproduction ou distribution à de tierces personnes sans l'autorisation préalable du centre de l'évaluation de l'IB est **interdite**.

Estas notas para la corrección son **confidenciales** y para el uso exclusivo de los examinadores en esta convocatoria de exámenes.

Son propiedad del Bachillerato Internacional y **no** se pueden reproducir ni distribuir a ninguna otra persona sin la autorización previa del centro de evaluación del IB.

Section A

Critère A: langue

Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1–2	La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une
	expression efficace.
	Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base.
	Les structures de phrases simples sont parfois claires.
	La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses
3–4	impropriétés.
J -4	Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs.
	Les structures de phrases simples sont généralement claires.
	La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques
5–6	impropriétés.
3–0	Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs.
	Les structures de phrases simples sont claires.
7–8	La maîtrise de la langue est bonne et permet une expression efficace.
	Un vocabulaire étendu est employé correctement avec peu d'erreurs importantes.
	Quelques structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.
9–10	La maîtrise de la langue permet une expression très efficace.
	Un vocabulaire étendu est employé correctement et efficacement avec très peu
	d'erreurs.
	Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.

Clarifications

Nombre de mots

Au NS, les élèves doivent rédiger au moins 250 mots pour la section A et 150 mots pour la section B. S'ils ne respectent pas ce nombre minimum de mots, ils se verront enlever [1 point] à la note obtenue pour le critère A. Aucune pénalité ne sera appliquée si le texte excède 400 mots pour la section A ou 250 mots pour la section B. Il est nécessaire de prendre en considération l'intégralité du texte lors de la notation.

Langue

Les examinateurs doivent garder à l'esprit le fait que toutes les erreurs n'ont pas la même importance. Certaines d'entre elles affectent de manière significative la transmission du sens et d'autres non. En outre, certaines peuvent également traduire un manque fondamental de maîtrise de la langue tandis que d'autres indiquent simplement un moment d'inattention.

ERREURS D'INATTENTION – Les erreurs sont présentes à différents niveaux de difficulté, mais restent irrégulières et occasionnelles. Par exemple, un candidat est capable de former correctement les temps du passé, mais oublie parfois les terminaisons.

ERREURS STRUCTURELLES – Les erreurs sont plus régulières, particulièrement pour certaines structures. Par exemple, les temps du passé sont correctement formés la plupart du temps, mais pas de manière fiable. On repère également quelques confusions, notamment entre *le passé composé et l'imparfait*.

LACUNES – Certaines structures sont rarement correctes ou n'apparaissent jamais. Par exemple, quand il est nécessaire d'utiliser les temps du passé, l'élève ne les emploie jamais.

Critère B: message

• Dans quelle mesure l'élève est-il capable de développer et d'organiser clairement des idées pertinentes ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1–2	Le message n'est pas transmis.
	Les idées ne sont pas pertinentes et/ou elles sont répétitives.
	Les idées sont développées de façon confuse ; elles sont rarement étayées
	d'informations complémentaires et/ou celles-ci sont inappropriées.
	Le message est partiellement transmis.
3–4	Les idées sont parfois pertinentes.
3-4	Les idées sont parfois développées de façon claire ; elles sont parfois étayées
	d'informations complémentaires appropriées.
	Le message est assez bien transmis.
5–6	Les idées sont généralement pertinentes.
5-6	Les idées sont développées de façon cohérente ; elles sont étayées d'informations
	complémentaires généralement appropriées.
	Le message est bien transmis.
7–8	Les idées sont pertinentes.
7-0	Les idées sont développées de façon cohérente et efficace ; elles sont étayées
	d'informations complémentaires appropriées.
	Le message est très bien transmis.
0.40	Les idées sont pertinentes et efficaces.
9–10	Les idées sont développées de façon cohérente et détaillée ; elles sont étayées
	d'informations complémentaires très appropriées.

Question 1:

[Cette année, le Prix international de la Diversité culturelle a été attribué à un de vos professeurs pour son travail sur l'évolution des attitudes à ce sujet. On vous a demandé de présenter ce professeur lors de la cérémonie de remise de ce prix. Rédigez le discours dans lequel vous indiquez pourquoi le prix attribué à votre professeur est tout à fait mérité.]

3–4	 mentionnera un de ses professeurs, ainsi que la diversité culturelle, mais ne fera pas nécessairement le lien entre les deux ne mentionnera pas nécessairement le contexte spécifique du Prix international de la Diversité culturelle
5–6	 présentera, en introduction et/ou en conclusion, le professeur méritant mettra en contexte du Prix international de la Diversité culturelle attribué au professeur indiquera que le professeur aura contribué à faire évoluer les attitudes de façon positive au sujet de la diversité culturelle
7–8	 expliquera comment le professeur aura contribué à faire évoluer les attitudes de façon positive au sujet de la diversité culturelle justifiera pourquoi le prix attribué au professeur est mérité illustrera ses arguments par des exemples pertinents
9–10	 considérera les implications de l'action du professeur sur l'évolution des mentalités par rapport à la diversité culturelle illustrera ses arguments par plusieurs exemples convaincants.

Question 2:

[La direction de votre école vient d'accepter une grosse donation d'un sponsor commercial et a décidé de remplacer le nom de votre école par celui de ce sponsor. Attaché(e) aux traditions, écrivez un article de protestation pour le journal local.]

3–4	• exprimera au moins en partie une opinion concernant la donation d'un sponsor commercial, le changement du nom de l'école et/ou une décision de la direction à ce sujet, mais le lien entre ces éléments ne sera pas clairement établi
5–6	 inclura une entrée en matière présentant l'objet de la lettre : la direction de son école vient d'accepter une grosse donation d'un sponsor et a décidé de remplacer le nom de l'école par celui du sponsor exposera son désaccord à ce sujet illustrera son/ses arguments par au moins un exemple
7–8	 écrira la lettre explicitement en réaction à la décision de la direction exprimera son attachement aux traditions utilisera au moins un argument pour justifier son point de vue illustrera son/ses arguments par des exemples pertinents
9–10	 utilisera au moins deux arguments pour justifier son point de vue illustrera ses arguments par plusieurs exemples convaincants démontrera en quoi la décision de changer le nom porte atteinte aux traditions de l'établissement.

Question 3:

[À la demande de votre coordinateur de CAS, rédigez une brochure à l'intention des nouveaux élèves de votre école soulignant les bienfaits de ce programme pour leur bien-être physique et/ou psychologique.]

3–4	 mentionnera le programme de CAS dans un contexte scolaire ne fera pas nécessairement mention des bienfaits de ce programme
5–6	 présentera en grandes lignes le programme de CAS (N.B. : on ne pénalisera pas les inexactitudes factuelles à ce sujet) soulignera au moins deux bienfaits du programme de CAS pour le bien-être physique et/ou psychologique des élèves illustrera ses arguments par au moins un exemple
7–8	 soulignera au moins trois bienfaits du programme de CAS pour le bien-être physique et/ou psychologique des élèves illustrera ses arguments par plusieurs exemples pertinents
9–10	 adressera explicitement la brochure aux nouveaux élèves de l'école indiquera en quoi ces bienfaits peuvent avoir un impact à long terme sur le bien-être physique et/ou psychologique des élèves illustrera ses arguments par des exemples convaincants, notamment en se référant à son expérience personnelle.

Question 4:

[Lors d'une rencontre sportive récente, vous avez eu l'impression que votre entraîneur/euse était obsédé(e) par la victoire de votre équipe, au détriment de l'esprit sportif. Rédigez un courriel à la direction de votre club de sport pour dénoncer cette situation.]

3–4	 mentionnera une rencontre sportive et/ou l'entraineur de l'équipe discutera de manière confuse d'un comportement abusif de l'entraineur/euse
5–6	 inclura une entrée en matière présentant l'objet du courriel : l'impression que l'entraîneur/euse était obsédé(e) par la victoire de l'équipe se référera à une rencontre sportive récente dénoncera le comportement de l'entraineur/euse illustrera son/ses arguments par au moins un exemple
7–8	 relatera une rencontre sportive récente indiquera en quoi le comportement obsessif de l'entraineur/euse a porté atteinte à l'esprit sportif utilisera au moins un argument pour justifier son point de vue illustrera son/ses arguments par des exemples pertinents
9–10	 tentera d'expliquer le concept d'esprit sportif considérera les implications du comportement de l'entraineur/euse sur l'esprit sportif illustrera ses arguments par des exemples convaincants, notamment en se référant à son expérience personnelle.

Question 5:

[Lors d'un salon technologique, vous avez découvert un nouveau robot capable d'interagir avec les humains. Rédigez un passage de votre journal intime dans lequel vous exprimez les sentiments que ces progrès technologiques vous inspirent.]

3–4	 mentionnera un salon technologique et/ou un nouveau robot discutera peu de l'aspect interactif du robot avec les humains fera à peine part de ses sentiments à ce sujet
5–6	 fera allusion à une visite récente à un salon technologique mentionnera un nouveau robot capable d'interagir avec les humains exprimera au moins un sentiment personnel inspiré par les progrès technologiques illustrera ses propos par au moins un exemple
7–8	 indiquera comment le robot est capable d'interagir avec les humains mentionnera quelques implications de ces progrès technologiques illustrera son/ses arguments par des exemples pertinents
9–10	 exprimera des sentiments personnels contrastés inspirés par ces progrès technologiques évaluera les implications de ces progrès technologiques <u>sur le plan des interactions humaines</u> illustrera ses arguments par des exemples convaincants, notamment en se référant à son expérience personnelle.

Critère C: présentation

- Dans quelle mesure l'élève produit-il bien le type de texte demandé?
- Dans quelle mesure les conventions relatives aux types de texte choisis sont-elles respectées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le type de texte n'est pas reconnaissable.
	Les conventions relatives au type de texte choisi ne sont pas utilisées.
2	Le type de texte est à peine reconnaissable ou n'est pas approprié.
	Les conventions relatives au type de texte choisi sont très peu utilisées.
3	Le type de texte est parfois reconnaissable et approprié.
	Les conventions relatives au type de texte choisi sont peu utilisées.
4	Le type de texte est généralement reconnaissable et approprié.
	Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes.
	Le type de texte est clairement reconnaissable et approprié.
5	Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes et employées
	efficacement.

Pour obtenir le nombre maximum de [5] points, toutes les conventions de la liste à puces doivent être appliquées.

Pour obtenir [3] points, plus de la moitié des conventions doivent être appliquées. En outre, l'aspect visuel de la réponse doit refléter le type de texte requis et le choix de procédés rhétoriques doit être adapté à l'objectif global ainsi qu'aux lecteurs.

Les conventions requises, selon le type de texte, sont précisées ci-dessous.

Question 1: [discours]

- · Registre formel ou semi-formel
- Formule d'appel et mot d'ouverture
- · Conclusion laissant une impression nette
- Formule de remerciement
- Style argumentatif vivant (utilisation de procédé rhétoriques variés : maintien du contact avec le public, questions rhétoriques, répétitions, émotions, traits d'humour, etc.)

Question 2: [article]

- Registre formel ou semi-formel
- Nom de l'auteur
- Titre
- · Introduction et conclusion
- Style argumentatif ou persuasif adéquat

Question 3: [brochure]

- Registre semi-formel ou familier
- Titre ou slogan
- Courte introduction
- Présentation dynamique à l'aide d'intertitres, slogans, tirets/puces, etc.
- Informations de contact (email, site internet, numéro de téléphone, etc.)
- Style argumentatif ou persuasif adéquat

Question 4: [courriel]

- · Registre formel ou semi-formel
- · Formule d'appel
- Formule de politesse
- Signature/nom de l'expéditeur
- Style argumentatif

Note: Un candidat confondant courriel avec courrier (lettre) se verra attribuer 2 points maximum à ce critère, car le format est dans ce cas en partie erroné.

Question 5: [page de journal intime]

- Registre informel
- Date
- Formule d'appel (Cher journal ou formule similaire)
- Narration à la première personne (Je)
- Formule de conclusion
- Style vivant et spontané transmettant une gamme d'émotions

Section B

Critère A: langue

• Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1–2	La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une
	expression efficace.
	Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base.
	Les structures de phrases simples sont parfois claires.
	La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses
3–4	impropriétés.
J-4	Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs.
	Les structures de phrases simples sont généralement claires.
	La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques
5–6	impropriétés.
3-0	Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs.
	Les structures de phrases simples sont claires.
	La maîtrise de la langue permet une expression efficace.
7–8	Un vocabulaire étendu est employé correctement avec peu d'erreurs importantes.
	Quelques structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.
9–10	La maîtrise de la langue permet une expression très efficace.
	Un vocabulaire étendu est employé correctement et efficacement avec très peu
3-10	d'erreurs.
	Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.

Clarifications

Nombre de mots

Au NS, les élèves doivent rédiger au moins 250 mots pour la section A et 150 mots pour la section B. S'ils ne respectent pas ce nombre minimum de mots, ils se verront enlever [1 point] à la note obtenue pour le critère A. Aucune pénalité ne sera appliquée si le texte excède 400 mots pour la section A ou 250 mots pour la section B. Il est nécessaire de prendre en considération l'intégralité du texte lors de la notation.

Langue

Les examinateurs doivent garder à l'esprit le fait que toutes les erreurs n'ont pas la même importance. Certaines d'entre elles affectent de manière significative la transmission du sens et d'autres non. En outre, certaines peuvent également traduire un manque fondamental de maîtrise de la langue tandis que d'autres indiquent simplement un moment d'inattention.

ERREURS D'INATTENTION – Les erreurs sont présentes à différents niveaux de difficulté, mais restent irrégulières et occasionnelles. Par exemple, un candidat est capable de former correctement les temps du passé, mais oublie parfois les terminaisons.

ERREURS STRUCTURELLES – Les erreurs sont plus régulières, particulièrement pour certaines structures. Par exemple, les temps du passé sont correctement formés la plupart du temps, mais pas de manière fiable. On repère également quelques confusions, notamment entre *le passé composé et l'imparfait*.

LACUNES – Certaines structures sont rarement correctes ou n'apparaissent jamais. Par exemple, quand il est nécessaire d'utiliser les temps du passé, l'élève ne les emploie jamais.

Critère B: argumentation

- Dans quelle mesure l'élève développe-t-il habilement ses idées ?
- Dans quelle mesure l'argumentation est-elle claire et convaincante ?
- Dans quelle mesure l'élève réagit-il au stimulus ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1–2	Les idées sont très peu développées et l'argumentation n'est ni claire ni
	convaincante.
	La structure de l'argumentation est vague et confuse.
	Les idées ne sont pas pertinentes.
	Les idées sont peu développées et l'argumentation est rarement claire et
3–4	convaincante.
J— -	La structure de l'argumentation est parfois apparente.
	Les idées sont parfois pertinentes.
	Les idées sont parfois bien développées et l'argumentation est assez claire et
5–6	parfois convaincante.
3–0	La structure de l'argumentation est évidente.
	Les idées sont généralement pertinentes.
	Les idées sont développées de façon satisfaisante et méthodique ;
7–8	l'argumentation est claire et plutôt convaincante.
7-0	La structure de l'argumentation est cohérente et organisée.
	Les idées sont bien exprimées et pertinentes.
	Les idées sont développées de façon très satisfaisante et méthodique ;
9–10	l'argumentation est convaincante.
9-10	La structure de l'argumentation est toujours cohérente et organisée.
	Les idées sont très bien exprimées, pertinentes et intéressantes.

Question 6:

[Dans les réseaux sociaux, c'est la superficialité qui domine, pas l'information.]

Le candidat pourra indifféremment **approuver ou désapprouver** la réflexion à discuter. Il sera libre d'adopter tout type de texte pour sa réponse.

3 – 4	 discutera d'au moins un des éléments de la réflexion fournie (superficialité et/ou information) sans nécessairement faire référence aux réseaux sociaux ne fera cependant pas nécessairement le lien entre les deux éléments
5 – 6	 discutera des deux éléments de la réflexion fournie (superficialité et information), mais ceux-ci ne seront pas nécessairement développés de manière similaire fera référence aux réseaux sociaux exprimera son point de vue personnel sur la réflexion de façon assez claire organisera ses propos de façon structurée
7 –8	 inscrira explicitement les deux éléments de la réflexion fournie (superficialité et information) dans le cadre des réseaux sociaux exprimera clairement son point de vue personnel sur la réflexion justifiera ce point de vue montrera qu'il a compris la signification de la réflexion en contrastant superficialité et information dans le cadre des réseaux sociaux
9 –10	 démontrera qu'il a compris les implications de la réflexion quant à l'objet (information, divertissement, connexions sociales ?) et le caractère (fiable ou superficiel ?) des réseaux sociaux fournira un ou des exemples pour illustrer son point de vue.